

PARTIE 1 - GÉNÉRALITÉS

1.1 Salles blanches

- .1 Définition d'une salle blanche
 - .1 L'ASC-LDF veille à ce que l'entretien de ses laboratoires des installations d'essai satisfasse à la norme ISO 14644 – classe 7. L'exploitation d'une salle blanche de classe 7 requiert que le compte de particules de 0,5 micromètre ou plus ne soit pas supérieur à un total de 10 000 particules par pied carré, ou à un total de 700 particules de 5,0 micromètres ou plus par pied carré, au cours d'une mesure dont la durée est d'une minute.

Les salles blanches sont constituées de toutes les aires en aval des enceintes à flux d'air laminaire qui se trouvent dans différentes parties du bâtiment. Des blouses et des vêtements spéciaux doivent être portés, et des procédures spéciales doivent être mises en œuvre. L'emplacement de chaque enceinte à flux d'air laminaire est indiqué dans les dessins.

- .2 L'Entrepreneur de nettoyage et son personnel doivent recevoir des instructions de la part du représentant désigné de l'ASC-LDF avant d'être autorisés à nettoyer les salles blanches.
 - .1 L'Entrepreneur de nettoyage doit veiller à ce que tous les nouveaux membres de son personnel participent à une séance d'orientation appropriée avant de commencer leur premier quart de travail.

1.2 Équipement

- .1 L'aspirateur utilisé dans ces parties du bâtiment doit être un aspirateur-traîneau industriel pour liquides et poussière, doté d'une fiche à trois broches avec mise à la terre, d'accessoires pour plancher non métalliques et d'un filtre de 0,05 micromètre (filtre à particules à haute efficacité, appelé filtre HEPA). Le filtre doit être nettoyé avant chaque utilisation de l'aspirateur.
 - .2 La laveuse pour plancher qui est utilisée dans ce secteur doit être une laveuse automatique Advance SC1500 lavant sur une largeur de 20 pouces. Seules les personnes qui ont été convenablement formées seront autorisées à utiliser cet appareil. Une fois le travail avec cette machine terminé, elle doit être entreposée dans l'endroit désigné.
 - .3 À la fin du contrat, tout l'équipement fourni par l'ASC-LDF doit être retourné au ASC- LDF dans l'état initial, sauf pour ce qui est de l'usure normale.
-

PARTIE 2 - EXÉCUTION

2.1 Nettoyage des salles blanches et des laboratoires

- .1 Opérations générales de nettoyage
 - .1 Toutes les opérations de nettoyage menées à l'intérieur des salles blanches seront exécutées entre 6 h 30 et 15 h 30.
 - .2 Le personnel de l'Entrepreneur de nettoyage devra être très minutieux lorsqu'il effectue le nettoyage, afin de s'assurer de ne pas endommager les équipements délicats.
 - .3 LE PERSONNEL DE NETTOYAGE NE DOIT PAS ENTRER DANS LES AIRES PROTÉGÉES PAR UN CORDON SANS AVOIR OBTENU AU PRÉALABLE LA PERMISSION DU REPRÉSENTANT DESIGNÉ DU ASC-LDF.
 - .4 Le personnel de nettoyage ne doit pas nettoyer l'équipement d'essai des engins spatiaux, ni même y toucher.
 - .5 Le nettoyage est effectué uniquement à la vadrouille humide, qu'il faut rincer à fond dans de l'eau propre et bien essorer afin d'éviter que du liquide ne coule sous l'équipement ou entre les carreaux. Changer l'eau fréquemment, puis laver et rincer soigneusement les vadrouilles à la fin du travail. NE PAS PASSER une vadrouille humide autour des équipements délicats. Utiliser seulement l'aspirateur HEPA dans les salles blanches.
 - .6 Pour le balayage des planchers, recourir à une méthode qui permet d'abattre les poussières ou passer l'aspirateur.
 - .2 Enceintes à flux d'air laminaire
 - .1 Quotidiennement, passer l'aspirateur et nettoyer les planchers à la vadrouille humide.
 - .2 Deux fois par jour, nettoyer les portes en verre et en acier inoxydable (une fois le matin et une fois l'après-midi).
 - .3 Nettoyer quotidiennement les murs et les bâtis de porte.
 - .3 Tapis décontaminant à pellicules (tapis poisseux)
 - .1 Retirer une pellicule du tapis décontaminant, quotidiennement ou au besoin, ou encore si le tapis a cessé d'être collant. Ne jamais laisser passer plus d'une semaine sans retirer la pellicule supérieure.
 - .4 Service de nettoyage des chaussures
 - .1 Vérifier les sacs chaque semaine.
 - .2 Nettoyer l'extérieur des sacs quotidiennement.
 - .5 Planchers
 - .1 Planchers résilients
 - .1 Retirer tous les résidus étrangers quotidiennement.
 - .2 Laver tous les planchers deux fois par semaine (lundi et jeudi) à l'aide d'une laveuse automatique.
-

- .3 Utiliser une vadrouille pour nettoyer les plinthes et les coins.
 - .2 Planchers en acier ou en béton fini
 - .1 Passer l'aspirateur et nettoyer tous les planchers deux fois par semaine (lundi et jeudi) en portant un soin particulier à la bases des appareils, aux plinthes et dans les coins.
 - .6 Divers
 - .1 Dépoussiérer quotidiennement tous les coffrets électriques.
 - .2 Nettoyer quotidiennement les taches dans les ascenseurs et les aires de chargement.
 - .3 Deux fois par année, selon un calendrier déterminé par le représentant désigné de l'ASC-LDF, nettoyer les murs à la vadrouille humide.
 - .4 Plates-formes de chargement
 - .1 Appliquer un produit absorbant (fourni par le client) sur les taches d'huile et de graisse, puis éliminer ces taches le plus rapidement possibles.
 - .2 En cas d'intempérie, enlever continuellement l'eau et la neige fondante qui s'accumulent sur le sol dans les entrées et les aires destinées aux camions.
 - .3 Balayer ou passer une vadrouille sèche quotidiennement.
 - .4 Deux fois par semaine (lundi et jeudi), laver les planchers avec une laveuse automatique.
 - .5 Cloisons en verre
 - .1 Deux fois par année, selon le calendrier établi par le représentant désigné de l'ASC-LDF, nettoyer l'intérieur des cloisons en verre et (ou) les panneaux de verre encastrés dans des cloisons, y compris les cloisons donnant sur les halls 2 et 3.
 - .7 Mobilier et accessoires
 - .1 Épousseter quotidiennement les surfaces verticales et horizontales.
 - .2 Le vendredi, passer l'aspirateur sur le dessus des armoires-vestiaires, des armoires de rangement et des bases des paravents mobiles, ainsi qu'à l'intérieur des armoires à vêtements destinées au public (le cas échéant).
 - .8 Contenants à rebuts et contenants de recyclage
 - .1 Vider les contenants à rebuts, les contenants de recyclage et les poubelles quotidiennement ou plus souvent lorsque nécessaire.
 - .9 Portes, cadres de porte, etc.
 - .1 Quotidiennement
 - .1 Nettoyer les traces de doigt sur les portes et les cadres de porte.
 - .2 Passer l'aspirateur sur les grilles de porte, les portes et les cadres de porte.
 - .2 Mensuellement (dernière semaine de chaque mois)
-

- .1 Nettoyer les barres de poussée en métal, les garde-pieds et les plaques de porte au moyen d'un produit de nettoyage approprié.
 - .2 Laver les portes, les cadres de porte et les grilles de porte.
- .10 Portes basculantes.
- .1 Mensuellement, épousseter et nettoyer les taches des deux côtés des portes.
 - .2 Annuellement (en juillet), laver les deux côtés des portes.

Fin de la section
